

LA  
REDEMPTION  
EN  
JESUS-CHRIST

O U

SERMON sur les paroles de Saint  
Paul, dans son Epitre aux  
Ephesiens, Chap. 1.  
vers. 7.

LA  
REDEMPTION  
EN

JESUS-CHRIST,

Ou SERMON sur ces paroles de  
Saint Paul, dans son Epître  
aux Ephesiens, Chap. 1.  
vers. 7.

*En qui nous avons Redemption par son  
sang, assavoir la remission des offen-  
ses, selon les richesses de sa  
grace.*



ES FRERES,

**D**Ans les fleuves & dans les rivieres on  
peut remarquer deux choses qui y sont  
absolument necessaires: une source, & un  
canal. Les torrens n'ont ni l'un ni l'autre.  
Ils n'ont point de source, & c'est pour-  
quoi

quoi ils se tarissent si promptement, parce que leurs eaux qui s'écoulent avec rapidité, ne sont point remplacées par d'autres qui viennent d'une fontaine vive & féconde. Ils n'ont point aussi de canal, & c'est pourquoi on les voit errans & vagabonds dans leur cours, qui n'a point de regle : & se jettans tantôt d'un côté & tantôt de l'autre, selon que les pluyes qui les enflent poussent tumultueusement leurs ondes. Mais les rivières ont l'une & l'autre de ces choses, aussi coulent-elles toujours dans une suite continuelle, & on les voit tenir en tout tems une même route, portans toujours dans un même lit le tribut qu'elles doivent à la mer.

Le salut, Mes Freres, nous est représenté dans l'Écriture Sainte, comme un fleuve, & le Prophete Ezechiel dans le chapitre quarante-septième de son Livre, nous le peint sous l'image d'une grande & large rivière qui sortoit du sanctuaire de Dieu. Les biens du monde ne sont que des torrens de peu de durée, parce qu'ils n'ont point de vraie source, & des torrens vagabonds, qui changent souvent de lieu parce qu'ils n'ont point de canal certain. Mais le salut éternel est un fleuve qui ne tarit jamais, & qui coule toujours dans un même lit, parce qu'il a une source inepuisable, qui lui fournit toujours de nouvelles eaux, & un canal assuré duquel il ne s'écarte jamais, & qui le fait

fait marcher de siècle en siècle , par un seul & même chemin. Cette source est l'Élection éternelle , ou le bonplaisir de Dieu le Pere dans la Predestination de ses enfans. C'est là une source intarissable , & qui ne peut jamais manquer à ceux que Dieu a choisis dans le Conseil de son amour pour les amener au salut. Ce canal c'est J. CHRIST son Fils , par lequel seul les benedictions celestes viennent sur nous , hors duquel il n'y a point de salut , Dieu n'ayant jamais taillé d'autre lit aux eaux vivifiantes de sa grace que ce divin Redempteur , par qui seul elles peuvent avoir leur cours dans l'Église. C'est pourquoi Saint Paul dans cette Épitre aux Ephesiens , qui est un vrai abrégé de la Theologie Chretienne , où il envisage le salut dans toute son étendue , a voulu nous en représenter la source & le canal. Et il a commencé par la source , en considerant dans trois versets consecutifs le grand & profond mystere de l'élection & de la Predestination éternelle. Ensuite il vient au canal par où cette admirable source se repand sur nous , en tournant ses pensées & son discours sur J. CHRIST nôtre Seigneur.

Et certes la methode qu'il tient en l'une & en l'autre de ces deux choses , convient assez à la comparaison que nous avons prise des fleuves. Car on ne s'attache gueres à la source des rivieres , peu de gens les visitent , parce qu'elles sont ordinairement fort éloignées :

gnées : quelquefois même elles sont inaccessibleles. Et il y en a qu'on n'a encore jamais pu decouvrir depuis la naissance du monde, comme celle du Nil; ou si quelquefois on remonte jusqu'à une source on s'y arrête peu, parce qu'en effet il y a peu de chose à voir; on n'y aperçoit que la superficie de l'eau, le reste étant caché par la profondeur de la terre qui empêche de penetrer plus avant. C'est pourquoi sans se mettre en peine de voir la source & l'origine des fleuves, on se contente de savoir qu'elles en ont une, & qu'elle est située en tel & tel lieu. Mais il n'en est pas de même du canal & du lit d'une riviere; on s'y promene, on y navige, on y fait de longues traites & de grands voyages, on y découvre mille & mille choses qui s'y presentent aux yeux. Cette même difference se peut remarquer dans la conduite de nôtre Apôtre. Car il n'a pas insisté beaucoup sur la Predestination des Elus, parce que c'est un mystere caché, un abîme incomprehensible, une source éloignée dans l'éternité, & où non la profondeur de la terre, mais la hauteur impenetrable du ciel nous empêche de pouvoir porter nos yeux & nôtre esprit. Il nous doit suffire de savoir qu'il y en a une, & qu'elle se trouve dans le bonplaisir & dans la seule bonne volonté du Pere celeste. Mais pour J. C H R I S T le canal de nôtre salut, St. Paul s'y arrête d'une toute autre maniere.

Il s'y étend amplement , il considère toutes les parties de l'œconomie de ce grand Sauveur : tous les benefices de sa grace , toutes les merveilles de sa mediation , tous les avantages qui nous en reviennent , & il employe le reste de cette Epître à nous en parler.

Aujourd'hui , Mes Freres , il commence par la redemption qu'il nous a obtenuë , *en qui*, dit-il , c'est-à-dire , en ce bien-aimé dont il s'agissoit dans le verset precedent , *nous avons redemption par son sang , savoir la remission des offenses selon les richesses de sa grace.* Cette matiere nous vient fort à propos pour la solennité de ce jour , puis que ce saint & auguste Sacrement où nous sommes conviez a été institué exprès , pour sceler cette redemption de CHRIST , & nous presenter cette remission des offenses acquise par son precieux sang qu'il a versé pour nous sur la croix. Ainsi nôtre texte & la table du Seigneur nous vont parler du même mystere , & l'un & l'autre nous disent qu'en lui , en J. CHRIST , nous avons redemption par son sang , savoir la remission des offenses selon les richesses de sa grace.

Ces paroles pour être bien entenduës , demandent l'examen de trois points essentiels. Le premier est la redemption même , que Saint Paul dit être la remission des pechez. Le second est celui en qui nous l'avons , savoir le Fils bien-aimé de Dieu. Et le troisieme est

est le moyen par lequel il nous le procure, c'est son propre sang : trois points, tous trois grands, importants, & qui veulent être traités avec beaucoup d'application, ayans des difficultez considerables : mais la longueur de la communion, qui doit suivre l'action de cette chaire, ne nous permet pas de les examiner tous trois en cette heure ; nous nous contenterons donc aujourd'hui du premier point, pour avoir le tems de bien considerer cette admirable Redemption dont parle St. Paul, & d'en bien concevoir la nature & la qualité. Tâchons, Mes Freres, tâchons dans cette Predication d'en bien comprendre le mystere, afin d'en bien goûter tout le fruit dans le Sacrement. Et soyez ici des auditeurs religieux, pour être tantôt des comunians fideles, qui puissiez vous assurer d'avoir part à la Redemption de vôtre Sauveur, & à la bienheureuse remission des pechez qu'elle apporte au vrai Chretien.

Il n'y a personne de vous qui ne sache, que le mot de redémption veut dire rachat ; & c'est sur ce terme de rachat & de racheter que doit rouler toute l'intelligence de ce mystere. Je commencerai par la remarque de Saint Epiphane, qui dans son Traité contre l'heresie des Marcionites se sert avantageusement de ce mot de racheter, pour confondre l'imagination impie de cette abominable secte. Et je commencerai exprès par cette remarque, parce qu'elle est propre à nous

nous faire comprendre la nature de nôtre Redemtion par J. CHRIST. Les Marcionites donc soutenoient qu'il y avoit deux Principes souverains, deux Dieux, d'où dependoient toutes choses; l'un qui avoit créé le monde, l'autre qui étoit le Pere de nôtre Seigneur J. CHRIST, l'un qui étoit l'auteur de la Loi, & l'autre de l'Évangile; l'un qui avoit envoyé, & inspiré les Prophetes, & l'autre les Apôtres; l'un qui avoit fait les choses visibles, c'est-à-dire, toutes les parties de la nature, entre lesquelles il y en a plusieurs de mauvaises & de nuisibles; l'autre qui avoit fait toutes les choses invisibles, c'est-à-dire, toutes les grâces salutaires, & toutes les gloires du ciel, parmi lesquelles il n'y a rien que de bon & d'avantageux. Selon certe doctrine ils maintenoient que l'homme étant une partie du monde, il apartenoit à ce premier Dieu, qui en étoit l'auteur & le Createur; que l'homme étant son œuvre, c'étoit à lui à en disposer; & que le Pere de nôtre Seigneur J. CHRIST n'y pouvoit rien pretendre, sinon en vertu de quelque acquisition qu'il en eût faite de cet autre, dont il auroit recherché le droit pour être en pouvoir de communiquer à l'homme sa grace & sa gloire, où la creation ne l'avoit point destiné. Pour le prouver ces Heretiques se servoient du mot d'acheter, dont ils croyoient tirer un argument infallible. Car, disoient-ils, on n'achete que

ce qui n'est point à soi. Puis donc que Dieu nous a achetés par **CHRIST**, il faut nécessairement qu'avant cette redemption l'homme ne fût pas au Père de notre Seigneur ; mais qu'il fût à un autre Dieu, à celui qui l'avoit fait au commencement avec le reste du monde, & des mains duquel le Père de **CHRIST** est venu l'acheter dans l'accomplissement des tems, pour le transformer en un autre état, & l'élever avec lui dans son Paradis. C'étoit le raisonnement, ou plutôt l'extravagance & la folie de ces gens. Quel leur oppose Saint Epiphane pour les confondre ? C'est, dit-il, que l'Écriture ne parle pas simplement d'acheter ; mais de racheter. Elle nomme notre délivrance une redemption & un rachat. Or on ne rachète que ce qui étoit premièrement à soi, & qui avoit été aliéné par quelque malheur, par quelque accident survenu depuis la première possession de la chose. Dieu donc nous ayant rachetés par **J. CHRIST**, il est évident que l'homme étoit au Père de notre Seigneur avant cette redemption de son Fils ; parce qu'en effet ce Père de **CHRIST** étoit le même Dieu qui avoit créé le monde, qui avoit fait l'homme, & qui avoit donné l'être à toutes choses, à qui par conséquent l'homme & le monde appartenoient de tout tems, par le Droit de la creation, comme en étant l'auteur & l'adorable ouvrier. C'est là, Mes Freres, ce qui nous conduit à la

vraye

vraye intelligence de cette doctrine. L'homme étoit véritablement à Dieu au commencement, comme son ouvrage, comme sa creature en un mot, qu'il avoit faite à son image, & qu'il avoit établie sur toutes les œuvres de ses mains, pour être comme son Lieutenant dans l'Univers, & comme un petit Dieu visible en la terre. En cet état l'homme étoit à son Dieu, & le reconnoissoit ainsi par ses adorations & par ses hommages. Mais seduit par sa convoitise & par son orgueil il s'aliéna de Dieu, il se déroba de son maître légitime, pour se vendre misérablement au péché, & par là il devint esclave du Diable, & s'assujettit à la mort. Voilà donc cet homme qui au commencement étoit à Dieu: le voilà maintenant à Satan, pour être dans les chaînes du vice, sous le joug du Diable, & sous l'empire & la domination de l'Enfer & du sepulchre. C'est un prisonnier, c'est un captif que le péché domine, que Satan oprime, que la mort entraîne, & que l'Enfer regarde comme destiné à ses liens éternels. Car l'homme s'asservit à tous ces mauvais maîtres, & se mit dans leur esclavage. Il s'asservit au péché, suivant ce Jean 8: que dit le Seigneur dans Saint Jean, que qui- 34 conque fait péché, est serf & esclave du péché. Il s'asservit à la mort, suivant cette pa- Rom. 7. role de Saint Paul, qui joint ensemble la loi du péché & de la mort, comme étans inseparables, & comme ayant mis en même

tems l'homme dans leur funeste servitude. *Heb. 2: 14.* Il s'asservit au Diable, selon ce texte de l'Apôtre, qui remarque que par la crainte de la mort les hommes étoient toute leur vie assujettis à la servitude, à la servitude de celui qui avoit l'empire de la mort, c'est à savoir le Diable. C'est cette horrible servitude, cette épouvantable captivité qui a donné lieu à la redemption dont parle ici nôtre Apôtre; parce que racheter à l'égard des hommes & des personnes, n'est autre chose que les tirer de servitude, pour les mettre en liberté. D'où vient qu'ençore aujourd'hui dans le langage du monde, on appelle redemption des captifs, la delivrance de ces miserables qui sont dans les chaînes des Infideles. *Ch. 61: 1.* D'où vient que le Fils de Dieu dans le Prophete Esaïe, voulant représenter cette admirable redemption qui est son œuvre, dit formellement, l'Eternel m'a oint pour publier aux captifs la liberté, & aux prisonniers l'ouverture de la prison. Car, Mes Freres, cette delivrance de nôtre servitude a été une veritable redemption, puis qu'elle s'est faite par le rachat en payant nôtre rançon.

Il y a quatre moyens differens de delivrer un captif ou un prisonnier; le premier est gratuit; le second est violent; le troisiéme est par échange, & le quatriéme enfin par rançon. Le moyen gratuit est lors qu'on relâche volontairement un prisonnier, sans rien exiger pour sa delivrance, comme quand

un

un maître donnoit la liberté à son esclave par un pur effet de son affection & de sa bonté. Le moyen violent est lors qu'on arrache par force un captif d'entre les mains de son défenseur, comme quand Abraham ayant armé tous ses domestiques delivra son neveu Loth, que les quatre Rois de Canaan victorieux emmenoit prisonnier, les ayant battus & deffaits à plate couture ; & de même David reprit de cette maniere les habitans de Tsielag, que les Amalekites avoient faits prisonniers, en fondant tout-d'un-coup sur ces ennemis, & faisant main basse sur eux. Le moyen par échange est quand on troque un prisonnier contre un autre, comme cela se pratique tous les jours dans la guerre. Enfin la voye de rançon est en payant le prix de la liberté. De ces quatre moyens, Mes Freres, il n'y a que le dernier qui pût accomplir cette delivrance, dont nous avons besoin pour nôtre salut. Car nous ne pouvions être delivrez gratuitement, puis que la justice de Dieu qui lui est essentielle, & dont les droits sont absolument inalienables, ne permettoit point que le peché demeurât impuni & fût remis, sans une satisfaction precedente qui mît ses droits & ses interêts à couvert. Ils ne pouvoient être delivrez violemment & par force ; car qui auroit pu arracher au Dieu tout-puissant ceux que sa justice offensée avoit condamnez à la servitude ? Leur delivrance ne se pouvoit non

plus faire par échange ; puis que tous les hommes generalement & sans exception étans dans une même misere, une partie ne pouvoit être donnée pour des les autres : & qu'elle satisfaction auroit-ce été à la justice divine de recevoir pour des criminels, d'autres criminels aussi coupables & aussi condamnables qu'eux ? Il ne restoit donc que le quatrième qui est la rançon, en payant le prix necessaire pour obtenir nôtre liberté. Et c'est là proprement ce qui fait la redemption : CHRIST nous ayant effectivement rachetez en payant pour nous.

Il est vrai pourtant que les trois autres moyens que nous venons de specifier, sont aussi entrez en quelque sorte dans nôtre delivrance. Car elle est veritablement gratuite à nôtre égard, puis que nous n'y avons rien contribué du nôtre, & que nous n'avons rien donné, rien déboursé, rien fourni, rien offert à Dieu pour l'obtenir ; d'où vient que Saint Paul affirme que nous sommes sauvez par grace. Cette delivrance a été aussi violente & par force à l'égard du Diable, de la main tyrannique duquel CHRIST nôtre divin liberateur, nous a glorieusement arrachez par forme de victoire & de conquête, en rompant les reins à cet ennemi de nôtre salut, en lui écrasant la tête, en le contraignant de lâcher prise, & de laisser aller malgré lui, ceux qu'il vouloit retenir : en depouillant les Principautez & les Puissances.

infer-

infernales, & triomphant d'elles magnifique-  
 ment en la croix. Il y a eu encore visible-  
 ment une échange dans cette bienheureuse  
 delivrance, puis que J. CHRIST a été mis  
 en nôtre place, qu'il a été donné pour les <sup>2 Corins.</sup>  
 enfans d'Adam, qu'il a été fait peché, lui <sup>5: 21.</sup>  
 qui étoit innocent, pour ceux qui étoient <sup>Gal. 3:</sup>  
 pecheurs; & comme dit l'Apôtre, qu'il a été <sup>13.</sup>  
 fait malediction pour nous, afin que nous  
 reçussions la benediction du Pere celeste.  
 Ainsi l'on peut fort bien dire, qu'à l'égard  
 de nous nôtre delivrance est gratuite, à l'é-  
 gard du Diable elle est violente; à l'égard  
 de CHRIST elle est par échange, mais à  
 l'égard de Dieu il faut reconnoître qu'elle est  
 par rançon & par rachat, entant que le prix de  
 nôtre liberté lui a été veritablement payé,  
 jusques au dernier quadrain. C'est pour-  
 quoi l'Ecriture dit que nous avons été rache-  
 tez par prix, & que J. CHRIST s'est don-  
 né soi-même en rançon pour nous, &  
 qu'il a mis son ame en rançon pour plu-  
 sieurs.

Ceci, Mes Freres, nous ouvre le che-  
 min à la solution d'une difficulté qu'on peut  
 former sur cette matiere: car, dira-t-on, com-  
 ment J. CHRIST nous a-t-il rachetez en  
 payant pour nous, puis que la rançon d'un  
 prisonnier se paye à celui qui le tient captif,  
 & celui qui nous tenoit dans sa servitude,  
 c'étoit le Diable? Dira-t-on donc que le  
 Fils de Dieu s'est donné soi-même en ran-

çon à Satan ; qu'il lui a donné son ame, sa vie & son sang ; & qu'il s'est sacrifié à cet horrible ennemi des œuvres de Dieu ? S'il ne l'a pas fait, comment nous a-t-il rachetés, puis qu'il n'a rien payé à celui qui nous avoit entre ses mains, & qui nous comptoit entre ses esclaves ? Cette objection se résout, en distinguant deux égards dans notre délivrance spirituelle. Car elle se considère, ou à l'égard de Dieu, ou à l'égard du Diable ; de Dieu juste Juge, qui nous avoit condamnez à la servitude de Satan & de la mort ; du Diable, qui en qualité d'exécuteur des sentences criminelles de ce grand Dieu nous tenoit dans ses chaînes, & dans ses liens. Ayez ces deux idées dans l'esprit ; concevez Dieu comme le Juge, & le Diable comme le Geolier & le Boureau à qui le souverain Juge du monde livre les coupables, pour les tourmenter en punition de leurs crimes. Quand on veut délivrer un prisonnier, il faut le tirer d'entre les mains & du Juge & du Geolier, autrement sa liberté ne seroit pas pleine & accomplie. Il ne serviroit de rien que le Juge donnât sa sentence, si le Geolier ne lâchoit le prisonnier & ne lui ouvroit les portes, il seroit toujours arrêté & detenu. Il ne serviroit aussi de rien que le Geolier lâchât le prisonnier, si le Juge n'y consentoit & ne donnoit son suffrage. Car on pourroit le reprendre par tout & le remettre dans les fers. Il faut donc  
pour

pour rendre une delivrance parfaite , qu'un homme soit tiré d'entre les mains de l'un & de l'autre. Mais comment tiré? Est-ce de même maniere? Faut-il agir envers le Geolier de même qu'envers le Juge, pour delivrer celui qui est constitué dans les prisons? Non certes. Car envers le Juge il faut la voye de satisfaction, en satisfaisant à la Justice dont il a les interêts entre les mains. Mais envers le Geolier il ne faut que la voye d'autorité & de force, pour le contraindre d'executer la sentence du Juge, en cas qu'il voulût y apporter de la resistance. C'est là justement ce qui s'est fait dans nôtre delivrance spirituelle: car Dieu étant le Juge & le suprême Legislatteur, dont nous avons violé la Loi, il a falu que J. CHRIST, pour nous racheter, satisfît à sa justice éternelle, en lui payant l'amende que nous devons, suivant ce mot si remarquable du cinquième Evangeliste, qui est Esaïe; L'a-<sup>Ch. 53.</sup> mende qui nous apporte la paix a été sur lui. Mais le Diable n'étant que le Geolier qui nous tenoit dans ses chaînes, CHRIST n'a point dû employer envers lui d'autre voye que celle de la force, & de sa puissance infinie pour le contraindre de nous relâcher, & de nous laisser jouïr de la liberté de sa grace. Ainsi c'est à Dieu & non à Satan que nôtre rançon a dû être véritablement payée. Ou pour employer un autre exemple peut-être encore un peu plus formel, quand on

a pris un homme en guerre , comment agit-on pour le delivrer ? Car on a affaire à deux sortes de personnes ; au Prince de qui cet homme est proprement le prisonnier , puis qu'il est tombé sous sa domination , & au garde , ou au Concierge à qui il a été laissé pour le tenir en prison , ou en arrêt. Auquel des deux est-ce qu'on doit payer la rançon ? Est-ce au Prince , ou au Concierge ? Personne ne doute que ce ne soit au Prince ; & quand une fois le Prince est content , & a reçu le prix qui avoit été réglé pour le rachat des prisonniers , posé que le Concierge voulût faire l'opiniâtre , & s'obstiner à retenir celui dont la rançon auroit été effectivement payée , que feroit-on pour le tirer d'entre ses mains , lui payeroit-on encore une autre rançon ? Nullement , mais on prendroit des forces pour lui arracher le prisonnier ; on enfonceroit les portes du lieu où il le voudroit injustement retenir , on le fairoit , lui-même & on le puniroit de sa rebellion , & de son audace criminelle. Vous avez déjà fait sans doute de vous mêmes l'aplication de cette comparaison. Dieu est le Prince , & le Souverain. Le Diable n'est que le Concierge , qui par son ordre tenoit l'homme dans la prison du peché , de la misere & de la mort. C'est donc à Dieu que J E S U S nôtre liberateur a dû payer nôtre rançon. Pour le Diable qui vouloit mechamment & tyranniquement nous retenir dans ses liens,

CHRIST

CHRIST ne s'est servi envers lui que de son admirable puissance, pour le forcer, pour lui arracher sa proie, pour punir cet injuste detenteur, pour le chasser du monde, & pour le precipiter dans les abîmes où il nous vouloit entraîner.

C'est pourquoi nôtre redemption doit être considérée en J. C. comme une œuvre de merite, & comme une œuvre de puissance; de merite à l'égard de Dieu, à qui le Sauveur a payé nôtre rançon, en satisfaisant pleinement à sa justice; de puissance à l'égard du Diable que le Seigneur a domté, détruit & brisé sous ses piez. D'où vient aussi que la mort de J. C. nous est représentée tantôt comme un sacrifice, & tantôt comme une victoire & comme un triomphe. Comme un sacrifice à l'égard de Dieu, auquel il s'est offert en expiation de nos pechez. Comme une victoire à l'égard du Diable, qu'il a desarmé & renversé, ayant en sa croix depouillé les Principautez & les Puissances infernales, les ayant menées publiquement en montre, & ayant triomphé d'elles, comme si sa croix eût été un char de triomphe, ou il eût attaché Satan, & vaincu toutes ses legions. Voilà, Mes Freres, quelle est proprement nôtre delivrance par J. C. du côté de Satan, & des autres ennemis de nôtre salut; c'est une delivrance pure & simple par laquelle nous avons été retirez de dessous leur joug. Mais du côté de Dieu, c'est une de-

delivrance de redemption , par laquelle CHRIST nous a rachetez en lui payant le prix necessaire, pour nous mettre dans la bienheureuse liberte de ses enfans. Et c'est ce qui fut admirablement bien represente par la delivrance d'Egypte. Car il la faut considerer, ou à l'égard des Egyptiens dont les Israélites étoient opprimez, ou à l'égard de Dieu qui envoya son Ange exterminateur, pour égorger tous les aînez de ce pais, commençant par ceux des Egyptiens, pour en faire autant à ceux des Israélites, si le sang d'un agneau offert en sacrifice pour eux ne les eût garentis. Ainsi ce peuple fut delivré en deux façons. Car il fut delivré des Egyptiens leurs cruels persecuteurs, & il fut delivré de l'Ange destructeur qui agissoit de la part du Ciel pour executer sa vengeance. A l'égard des Egyptiens ce fut une delivrance toute pure, il-n'en coûta rien aux Israélites. Au contraire ils butinerent & depouillerent leurs ennemis, & leur emporterent leurs vaisseaux d'or & d'argent. Mais à l'égard de Dieu frapant par la main terrible de son Ange, ce fut une delivrance de redemption. Car ils en furent rachetez par le sang d'un agneau qui fut immolé dans chaque maison, & sans lequel leurs premier-nez auroient été tuez comme les autres. Encore Dieu voulut-il que depuis tous les aînez des Israélites, à mesure qu'ils viendroient au monde, fussent rachetez par une somme d'argent, savoir de cinq

cing sicles, qui devoient être consacrez aux usages du sanctuaire. C'étoit le prix qu'ils payoient à Dieu pour la conservation de leur vie. De là vient qu'au septième chapitre du Livre des Actes, Moïse est apellé du nom de Redempteur; car c'est proprement ce que signifie le terme employé dans l'original de ce passage, où St. Etienne represente aux Juifs que Dieu envoya Moïse à leurs Peres pour Libérateur. Le mot Grec veut dire Redempteur, parce que ce fut le Redempteur typique qui racheta les premier-nez d'Israël, par le sang d'un agneau materiel immolé pour eux, afin de figurer le vrai & éternel Redempteur de nos ames qui nous a rachetez de l'ire de Dieu par son propre sang, comme par le sang de l'agneau sans tache & sans macule, selon la remarque de St. Pierre.

La Redemption donc, pour en donner maintenant une juste definition, est la delivrance que J. CHRIST nous a procurée par le rachat de nos personnes, qui étoient dans la servitude du peché. C'est ce qui porte Saint Paul dans la suite de nôtre texte, à mettre cette Redemption dans la remission des offenses, expliquant l'une par l'autre, comme n'étant qu'une seule & même chose. En effet ce mot de remission signifie relaxation ou relâchement. Et qu'est-ce aussi que la redemption, sinon une vraie relaxation de la servitude? Il est bien vrai qu'à l'égard de celui qui rachete, la redemption est le payement qu'il fait de la rançon des prisonniers: mais  
à

à l'égard de ceux qui sont rachetez, la redemption n'est autre chose que la relaxation de leurs personnes, quand ils sont relachez pour jouir de la liberté, qu'ils avoient perduë. Il y a donc une Redemption active, c'est l'obeissance que J. CHRIST a renduë pour nous à Dieu son Pere: & une Redemption passive, & celle-ci n'est rien que la remission des offenses. Mais quoi, direz-vous, n'y avoit-il pas d'autres ennemis dont nous étions captifs que le peché? Car nous étions dans la servitude du Diable, dans celle du monde, & dans celle de la mort, trois ennemis effroyables chacun en son genre. Pourquoi donc l'Apôtre ne fait-il mention que du peché, en raportant toute la Redemption à la remission des offenses, ou des pechez? C'est, Mes Freres, que le peché est ce qui a donné lieu à tous les autres ennemis de nôtre salut; c'est ce qui a introduit leur servitude; c'est ce qui nous a mis sous leur joug, & nous y tient encore tous les jours. Car c'est par le peché que nous sommes devenus esclaves du Diable, qui autrement n'auroit point eu de domination sur nous. C'est par le peché que la mort est entrée au monde, pour tuër les corps de ceux dont le vice avoit infecté les ames. C'est par le peché que l'ire & la malediction de Dieu sont venuës sur nous, pour nous faire sentir la vengeance de celui, dont nous avons meprisé insolamment & outrageu-

généralment la bonté. C'est par le peché que tous ces ennemis regnent encore sur nous. Car sans le peché le Diable n'auroit plus de pouvoir sur nos personnes, ni la mort ne pourroit plus nous porter ses coups funestes, ni l'ire de Dieu repandre sa malediction sur nos têtes; si bien que remettre le peché, c'est nous délivrer en même tems de tous nos ennemis spirituels. Au moins c'est saper d'un seul coup, tout le fondement de leur Empire. Car c'est nous affranchir de la tyrannie du Diable, de la puissance de la mort, & de la malediction de la Loi. Aussi David selon la remarque de Saint Paul, mettoit la beatitude de l'homme dans la remission des offenses, s'écriant; O que bienheureux sont ceux dont les iniquitez sont pardonnées, & dont les pechez sont couverts! Pf. 32. O que bienheureux est l'homme à qui le Seigneur n'impute point son peché! Car un tel homme n'a plus rien à craindre, ni de Satan qui ne lui sauroit nuire, ni du monde qui ne le sauroit troubler, ni de la mort qui ne le sauroit perdre, ni de la Loi qui ne le sauroit condamner. Son bonheur est assuré de tous côtez: sa paix est faite avec Dieu: sa condamnation est levée & abolie: le ciel lui est aquis; le Paradis lui est ouvert: l'immortalité lui est infaillible. Il n'a plus qu'à benir son Redempteur, & à dire dans la consolation & dans la joye de son ame: Graces à Dieu par nôtre Seigneur J. CHRIST. Encore donc

donc que la Redemtion nous delivre de beaucoup d'autres choses que du peché, l'Apôtre ne parle ici que de la remission des offenses, parce que cette remission bienheureuse tire après elle la delivrance de tous les autres ennemis de nôtre bonheur.

D'ailleurs je croi qu'on doit chercher la raison de cette expression Apostolique, dans ce qui est dit ici, nous avons Redemtion. Car il est vrai qu'à parler proprement, nous n'avons presentement en cette vie la Redemtion qu'à l'égard de la remission des offenses. Pour tout le reste des delivrances qu'elle nous aporte, nous ne l'avons pas encore, mais nous l'attendons par foi & par esperance. Nous ne sommes pas encore actuellement delivrez de la puissance du Diable, parce qu'il nous travaille encore sans cesse par mille moyens, en nous suscitant des persecutions, des afflictions, des tourmens, des miseres & des ennuis, qui nous font gemir à toute heure dans cette vallée de larmes, & qui éclipsent même souvent dans nos ames la lumiere des consolations de la grace. Nous ne sommes pas non plus encore effectivement delivrez de la mort, puis qu'elle nous fait sentir sa main meurtriere, aussi bien qu'aux autres hommes, & qu'elle abat les saints & les profanes dans une même poudre, pour y servir également de pâture aux vers. Nous n'avons donc pas encore la Redemtion à l'égard du Diable,

able, ni de la mort; nous ne sentons que trop le fâcheux pouvoir qu'ils exercent en ce monde, par les insultes, & les playes inevitables que nous en recevons en la terre. Si nous en sommes rachetez, ce n'est seulement que parce que nous sommes assurez d'en être delivrez un jour, de sorte que nous avons bien le droit à cette Redemtion: mais nous n'en possedons pas encore l'effet, nous l'attendons & nous l'esperons en son tems, suivant ce que dit Saint Paul aux Romains, que nous qui avons reçu les premices de l'Esprit, soupirons en nous-mêmes attendant la Redemtion de nos corps. Et c'est pourquoi l'Escriture remet cette Redemtion jusqu'à la grande & derniere journée de la fin du monde, qui pour cet effet est apellée le jour de la Redemtion. Ne contristez point, dit Saint Paul, le Saint Es-<sup>Eph. 4</sup>prit de Dieu, par lequel vous êtes scélez pour le jour de la Redemtion; parce que ce sera seulement en cette illustre journée, que nôtre bonheur étant rendu parfaitement accompli, nous nous verrons delivrez de Satan; qui alors sera renfermé pour jamais dans ses abîmes éternels, sans venir plus troubler le repos des enfans de Dieu; & de la mort, d'entre les mains de la quelle nous serons glorieusement retirez, pour jouir d'une immortalité tout-à-fait incorruptible; & de la misere, étans delivrez de toute sorte de maux, pour vivre dans une beatitude pleine & accomplie.

C'est ce qui fait que les Theologiens distinguent deux sortes de Redemption, dont ils appellent l'une Redemption de merite; celle-là s'est faite en la croix, par le sacrifice de CHRIST: l'autre Redemption d'efficace, celle-ci ne se fera pleinement qu'au dernier jour, par la pleine delivrance des maux & des ennemis qui nous feront la guerre jusqu'à la fin. Nous attendons cette Redemption d'efficace, & nous n'avons aujourd'hui que celle de merite, qui nous a obtenu la remission de nos pechez, par nôtre reconciliation avec Dieu. Voilà pourquoi nôtre Apôtre voulant parler d'une Redemption que nous avons, & que nous possedons presentement, s'arrête à la remission des offenses, pour la distinguer de cette autre Redemption, que nous n'avons pas encore, & dont l'execution est remise à un autre tems; nous avons, dit-il, la Redemption, savoir la remission des offenses.

Enfin, Mes Freres, à bien considerer l'ordre & l'œconomie de la doctrine de St. Paul dans ce chapitre, on peut encore rendre une autre raison de ce dessein de l'Apôtre. Pour le comprendre il faut remarquer qu'il y a deux sortes de benefices de CHRIST; les uns qu'il nous a simplement aquis, les autres que non seulement il nous a aquis, mais que de plus il nous confere par la vertu toute-puissante de sa grace agissante en nous. Il a grande difference entre ces deux sortes de

de

de benefices. Car les premiers nous ont été aquis tout-d'un-coup, & en une seule fois dans toute leur perfection & leur plénitude, comme la remission des pechez que JESUS nous a aquis pleinement & sans reserve, pour nous être aussi accordée dans toute son intégrité. Mais les seconds ne nous sont conferez que peu-à-peu, par degrez & par divers periodes, qui reçoivent leurs accroissemens, & qui ont leur tems & leurs saisons différentes; comme l'illumination de l'esprit, la sanctification du cœur, la consolation de la conscience, qui s'avancent & se perfectionnent tous les jours dans les Fideles, comme encore la glorification celeste, dont on n'obtient qu'une partie au sortir du monde, par l'introduction de l'ame seule dans la gloire, l'autre partie étant remise à la fin des siecles, lors que le corps sera ressuscité pour être rendu compagnon de la beatitude de l'ame. Ce sont, Mes Freres, ces deux sortes des benefices de J. CHRIST que Saint Paul a voulu nous représenter dans ce chapitre; & pour suivre l'ordre naturel des choses, il commence par les benefices simplement aquis, qui est la remission des offenses, nous la proposant d'abord, comme le premier fruit de la Redemption faite par nôtre Seigneur. Mais ce n'est pas pour s'y arrêter, comme si la Redemption ne consistoit qu'en cela seul; c'est pour venir après aux benefices, qui se confèrent par la vertu d'une

Q 2

ne

ne grace interieure. Car il ajoutera dans la suite, que CHRIST a fait largement abonder en nous sa grace en toute sagesse & intelligence; qu'il nous a donné à connoître le secret de sa volonté; qu'il nous a scélez de l'Esprit de la promesse; qu'il nous a donné les yeux de nôtre entendement illuminez, pour connoître l'esperance de nôtre vocation, & les richesses de la gloire de son heritage. Ce qui, comme vous voyez, comprend les dons que la grace efficace & operative produit dans les saints. La remission des offenses est d'un genre different. Car ce n'est pas un benefice qui nous vient proprement de l'operation de l'Esprit de CHRIST en nous, mais de l'aquisition qui nous en a été faite une fois par son sacrifice. C'est pourquoi il la faut concevoir comme une grace parfaite, non à demi, non en partie, mais pleine, entiere & accomplie. C'est un abus de s'imaginer que Dieu remette la coulpe du peché, mais non pas la peine; ce qui est proprement faire un galimatias en Theologie, & prononcer des mots qui n'ont point de sens, puis que pardonner le peché n'est autre chose que relâcher la peine, & n'en poursuivre point la punition. C'est encore une erreur palpable de vouloir que Dieu ne nous quitte qu'une partie de la peine; qu'il nous decharge bien de la peine éternelle, dont nous aurions dû être accablés dans les enfers, mais qu'il nous laisse  
les

les temporelles à porter, soit en cette vie, par les mortifications de la penitence, soit après la mort, par les tourmens des flâmes du Purgatoire. C'est outrager J. CHRIST, qui par ce moyen ne seroit nôtre Redempteur qu'à demi. C'est dementir l'Escriture, qui nous assure qu'il sauve à plein ceux qui s'aprochent de Dieu par lui; & qu'il a effacé l'obligation qui étoit contre nous; l'ayant entièrement abolie, & non en partie seulement,<sup>Hebr. 7: 25.</sup> & qu'il n'y a nulle condamnation pour ceux qui sont en ce bienheureux Sauveur, nulle-<sup>Colof. 2: 14.</sup> quelle qu'elle soit; & si nulle condamnation, par consequent nulle peine; puisque toute peine est l'effet d'une condamnation judiciaire.<sup>Rom. 8:</sup> Aussi voyez-vous que dans le Symbole des Apôtres la remission des pechez est jointe avec la resurreçtion de la chair, & la vie éternelle. Pourquoi cela, si non parce que ce sont trois graces de même nature quant à la perfection? & que comme la resurreçtion de la chair ne sera pas seulement une demie resurreçtion, ni la vie éternelle, une demie vie seulement; aussi la remission des pechez n'est pas une demi-remission; qu'elle n'est non plus imparfaite dans son espece, que la resurreçtion celeste, ou la vie glorieuse le sont dans la leur; & que comme la resurreçtion des justes sera une immortalité toute parfaite, la vie des bienheureux une felicité toute accomplie; aussi la remission des pechez est une grace toute entiere, sans deffaut, sans restriction

Q<sub>3</sub>

striction, une indulgence vraiment pleniere qui nous absout de tout, qui nous decharge & du peché originel, & des actuels; & de ceux qui precedent le batême, & de ceux qui le suivent; & des fautes d'omission, & de celles de commission; & des pechez d'ignorance, & de ceux de rebellion, n'y en ayant point qui ne nous soient pardonnez en vertu de la Redemption de J E S U S-CHRIST, dont le sang, comme dit Saint Jean, nous purifie de toute iniquité, quand nous en embrassons le merite par une vraye & vive foi, accompagnée d'une forte repentance.

Admirons donc & benissons à jamais ce grand & éternel benefice de nôtre Redemption par J. CHRIST, puis qu'elle nous apporte la remission de tous nos pechez, & le pardon de tous nos crimes. Pensons y sans cesse avec des ames pleines de reconnoissance, pour y celebrer la bonté infinie de nôtre Dieu, & la grace inefable de nôtre Redempteur. Ce fut sans doute une merveilleuse delivrance que celle d'Egypte, puis que par elle Israël fut tiré d'une horrible servitude, delivré des persecutions & des fureurs implacables d'un tyran, arraché d'un fourneau de fer, où il étoit tous les jours brûlé à petit feu, & employé moins à cuire des briques, qu'à se fondre & à se consumer soi-même par l'ardeur des flâmes qu'il étoit contraint d'y allumer, defait d'autant de

de boureaux qu'il y avoit d'hommes dans le pais, & de crocodiles dans le Nil, puis que les uns & les autres travailloient également à les faire perir ; que les hommes les maffacroient , & que les crocodiles se repaiffoient de la chair de leurs enfans, qui étoient jettez inhumainement dans le fleuve. O l'heureufe & raviffante delivrance qui tira ce pauvre peuple d'une mifere fi effroyable ? Auffi Dieu voulut que les Ifraëlites s'en fouvinffent à jamais. Lui même leur crioit à toute heure , fouvenez-vous que vous avez été esclaves en Egypte. La Loi les avertiffoit tous les jours qu'ils avoient été delivrez de la maifon de fervitude ; & un Sacrement exprès fut institué, pour leur en être un monument & un temoignage perpetuel. Dieu voulut qu'un agneau fût immolé tous les ans avec des aprêts extraordinaires , pour en rafraîchir la memoire. Il voulut qu'une fête folennelle fût celebrée , pour l'en remercier avec éclat. Il voulut que les enfans en fuffent instruits de bonne heure ; & que quand ils demanderoient , en voyant les ceremonies de la Paque , que veut dire ceci ? on leur repondit , c'est le sacrifice de la Paque de l'Eternel qui nous delivra en Egypte. Quelque merveilleufe neanmoins que fût cette delivrance d'Egypte, ce n'est rien au prix de celle qui nous a été procurée par JESUS-CHRIST, puis qu'elle nous a tirez d'une fervitude pire mille fois. Notre Egypte étoit

Q 4

bien

bien plus insupportable , puis que c'étoit le monde entier , un monde maudit & ennemi , où toutes les creatures nous auroient fait la guerre , & où nous aurions par tout crié , comme Caïn , dans le defespoir de nos ames , nôtre peine est si grande que nous ne pouvons la porter. Nôtre Pharaon étoit bien plus furieux , puisque c'étoit le Diable , cet esprit meurtrier qui ne respiroit que nôtre mort & nôtre perdition éternelle. Nôtre fourneau étoit bien plus affreux , puisque c'étoit l'Enfer , où nous aurions servi à jamais de proye à des flâmes inextinguibles. Nôtre Nil étoit bien plus terrible , puis que c'étoit l'étang de feu & de souphre , dont les crocodiles sont les Demons & les serpens de l'abîme , qui nous auroient cruellement devorez sans nous consumer. O quelle delivrance , quel bonheur , d'être rachetez d'un état si pitoyable , pour être mis dans la liberté de J. C. ! Aussi Dieu veut-il que nous en ayons la pensée toujous presente dans l'esprit ; que nous nous en souvenions avec tous les sentimens d'une parfaite gratitude ; que nous rendions graces de toutes les forces de nos ames , à celui qui nous a delivrez de la puissance des tenebres , pour nous transporter dans le Royaume de sa merveilleuse lumiere. Et il a institué un Sacrement exprès pour nous en être un memorial perpetuel dans l'Eglise Chretienne. C'est celui que vous voyez maintenant devant vos yeux , de sorte

te

te que si vous nous demandez à cette heure, que veut dire ceci ? que veut dire cette table dressée dans ce temple ? que veut dire ce pain qui s'y distribue, & ce vin qui se verse dans les coupes ? Nous vous repondrons, c'est le sacrifice Eucharistique de la Redemption de J. CHRIST, qui nous a delivrez de l'Egypte spirituellé du peché, de la puissance funeste du Diable, de la malediction épouvantable de la mort, & de la damnation éternelle qui nous étoit préparée dans les Enfers. Ici donc proprement, Mes Freres, à la vuë de ce Sacrement, à la vuë de ces signes mystérieux, nous devons être tout remplis, tout occupez de l'idée de la Redemption de CHRIST pour la mediter, pour l'admirer, pour en goûter & en savourer la grace. Ici nous devons nous écrier dans une émotion pareille à celle de Zacharie, Benit soit, benit soit le Seigneur de ce qu'il a racheté & fait delivrance de son peuple. Mais ce n'est pas seulement de la bouche qu'il faut dire ce benit soit, en pensant à la Redemption de CHRIST, c'est sur tout du cœur, c'est principalement du fond & de l'intérieur de vos consciences, non simplement de parole, ou de langue, mais d'œuvre & de verité, en lui consacrant des mœurs, des sentimens, & des affections dignes de nôtre Redemption.

Car, Mes chers Freres, à quoi ne nous oblige point cet inestimable benefice ? CHRIST nous a rachetez ; nous ne sommes donc plus à

Q5

nous,

nous, mais à lui qui nous a si legitiment acquis, & acquis par un si grand prix. Nous ne devons donc plus vivre à nous-mêmes, mais à lui; plus suivre nos volonte, mais les siennes; plus obeir à nos passions, mais à ses ordres; plus disposer de nous au gré de nos convoitises, mais selon ses commandemens. C'est le raisonnement de St. Paul. Vous avez été rachetez par prix, glorifiez donc Dieu en vos corps & en vos esprits qui lui apartiennent. Nous lui appartenions déjà par le droit de la creation, & nous lui devons consacrer nôtre être & nôtre vie, puis que nous les tenions entierement de sa puissance. Mais nous lui appartenons encore plus fortement par le droit de la Redemption, & nous ne pouvons desormais nous soustraire de son service, sans lui dérober son acquisition, & sans remettre dans l'esclavage du Diable ce qu'il en avoit retiré. O vous qui vivez dans la servitude du peché, esclaves de l'avarice, qui servez Mamon avec tant d'attachement & de bassesse; esclaves de l'intemperance, qui faites vôtre Dieu de vôtre ventre; esclaves de la luxure, qui êtes dans les liens de vos infames voluptez; esclaves de l'ambition, qui vivez sous le joug de la vanité, & qui avez vôtre ame attachée à la rouë de la fortune, comme on parle, pour suivre tous les mouvemens; ouvrez ici vos yeux, & reconnoissez vôtre crime; vous faites la guerre à vôtre liberateur, pour servir vôtre ennemi. Encore est-ce trop peu

peu dire votre ennemi : car le Diable n'est pas seulement votre ennemi, c'est votre boureau, si bien qu'en vous mettant dans son esclavage, vous vous rendez les valets d'un boureau, & d'un boureau qui n'en veut pas seulement aux autres, mais à vous-mêmes, pour vous rompre tous vifs, sous la barre de la malediction éternelle dont il est l'exécuteur. Ainsi vous vous rendez esclaves, non seulement du plus infame de tous les infames, mais vous vous rendez vous-mêmes les organes de votre mort, les instrumens de votre ruine, & les ministres de votre destruction. Quel aveuglement, quelle fureur ! outrager son liberateur, c'est un grand crime ; mais l'outrager pour se perdre soi-même, & se rendre misérable ; ce n'est pas seulement un crime, c'est une rage, c'est un renversement d'esprit, c'est une frenesie prodigieuse. Il n'y avoit rien qu'on detestât autrefois davantage que l'ingratitude des esclaves affranchis envers leurs maîtres, quand ils manquoient à leur rendre leurs services, & qu'ils venoient à leur faire quelque perfidie. On les depouilloit du privilege de la liberté qui leur avoit été donnée, on les remettoit dans les chaînes, on confisquoit leurs biens au profit de leur patron, dont ils avoient si mal reconnu la grace ; on les marquoit d'un fer chaud au front, pour rendre leur infamie visible aux yeux de tout le monde ; & souvent on les condamnoit à la mort pour ce sujet. Mes

Freres,

Freres , nous sommes les affranchis du Seigneur , il nous a rachetez de la plus malheureuse servitude qui fût jamais : ne soyons donc pas ingrats envers un si bon maître , si nous ne voulons attirer sur nous la plus grande condamnation qui se puisse imaginer , & nous rendre abominables à Dieu , & aux Anges.

Représentez-vous , je vous prie , un Prince qui par un mouvement extraordinaire de charité entreprend le voyage d'Afrique , pour aller racheter les captifs qui sont à la côte de Barbarie entre les mains des Infideles , où ils souffrent des maux & des cruaucez incroyables. Représentez-vous qu'après avoir payé leur rançon , & les avoir tirez des fers , il leur fait un festin à tous , où il les conjure en reconnaissance du bien qu'il leur a conféré , de se souvenir de lui , de l'aimer & d'aimer leurs compagnons , qui étans tous ses rachetez ne pourroient être offensez en leur personne , sans qu'il en eût du deplaisir. Représentez-vous qu'à la fin du repas un de ces captifs ainsi delivrez se leve de table , prend un poignard , & le va enfoncer dans le sein de ce bon Prince qui l'a racheté , le perce de plusieurs coups , se jette ensuite sur ses compagnons , les frape , les blesse , les dechire & rougit la terre de leur sang. Ho , direz-vous , quelle supposition faites-vous là ? Il n'est pas possible qu'il y ait jamais eu un tel homme dans le monde. Ce ne seroit pas un homme , ce seroit un monstre , ce seroit un Diable ,

&c

& l'Enfer n'a rien de plus noir & de plus execrable. Pecheur, cependant qui ne sentez aujourd'hui, ni amour pour J. CHRIST, ni tendresse pour vos freres, vous êtes cet homme-là, vous êtes ce monstre, vous êtes ce Demon. Le Prince souverain du monde a fait le grand voyage du ciel en la terre, pour venir racheter les captifs que Satan tenoit dans ses chaînes. Il a payé leur rançon à la justice divine; & encore cette rançon n'a pas été l'argent de sa bourse, mais le sang même de ses veines, qu'il a repandu pour obtenir nôtre liberté: il a dressé un festin à la table de l'Eucharistie, où il traite tous les rachetez, les prie de l'aimer, & de s'aimer l'un l'autre pour l'amour de lui, comme étans tous rachetez par son propre sang. Et cependant, pecheur impenitent, tu vas par tes vices, par tes desordres, par tes rebellions porter le poignard dans le sein de ce charitable Prince; tu vas le percer par tes blasphêmes, lui cracher au visage par tes impietez, le navrer par les dereglemens de ta vie. Tu vas te jeter sur tes compagnons pour les attaquer par tes injures, les poursuivre par tes vengeances, les déchirer par tes haines, & souvent rougir la terre de leur sang par tes querelles, sans te souvenir qu'ils sont rachetez de ton Dieu & de ton Sauveur.

O, Mes Freres, gardons-nous donc bien d'en user de cette maniere qui nous rendroit à jamais inexcusables. J. CHRIST nous a rachetez & delivrez de servitude, ne vivons donc

donc plus en esclaves du peché , ne nous laissons plus captiver à ses convoitises. Autrement nous n'aurions point de part à la Redemption du Fils de Dieu, nous la rendrions inutile à nôtre égard , pour nous en priver nous-mêmes ; nous nous remettrions dans les chaînes qu'il a brisées ; nous rechargerions sur nos épaules le joug qu'il a rompu ; nous foulerions aux piez le sang de l'alliance éternelle , qui nous a servi de rançon ; nous renierions celui qui nous a rachetés, comme dit St. Pierre. Choisissez donc, ô hommes, ou de renoncer à la qualité de Chrétiens, ou de renoncer à la servitude du peché : car qui dit un Chrétien, dit un racheté & un affranchi du Seigneur. Par conséquent vous êtes indignes de ce beau titre, si vous servez au vice. Vous démentez vôtre qualité, vous la profanez, & vous vous rendez par là infiniment condamnable. Autrefois un Empereur fit mourir un homme, qui avoit donné à l'un de ses esclaves le nom d'Annibal, prétendant que c'étoit une action criminelle d'avoir deshonoré un nom si illustre, en l'appliquant à un misérable, à un faquin : mais c'est bien pis à un esclave du Diable de prendre le saint & auguste nom de Chrétien. C'est véritablement une profanation digne de mort. Fuyons donc l'esclavage de Satan, en fuyant le métier de l'iniquité, où il occupe, & où il assujettit ceux qui le servent. Agissons comme des gens rachetés, qui sont francs de leur ancienne servitude. Cherissons ardemment nôtre libérateur ;

nôtre

nôtre Redempteur. Servons-le de toutes nos forces, conduisons-nous par son Esprit, prenons plaisir à lui marquer nôtre reconnoissance par une vie conforme à sa volonté. Respondons veritablement à son intention & à son dessein, qui est, comme le disoit le Pere de Jean Baptiste, qu'étans delivrez de la main de nos ennemis, nous le servions sans crainte en justice & en sainteté tous les jours de nôtre vie. Vivans de la sorte, Freres bien-aimez, la Redemption que nous avons en J. C. nous fera une source inepuisable de consolation, puis que nous y trouvons la remission de toutes nos offenses. Si l'infirmité de la chair & la surprise des tentations nous font tomber dans quelques pechez, la Redemption de CHRIST nous en presentera le pardon, & nous assurera nôtre grace. Qui est-ce, dirons-nous, qui nous condamnera, CHRIST est celui qui est mort, & qui par sa mort nous a obtenu une Redemption éternelle. J'ai peché il est vrai, je ne le puis nier; je suis coupable, & je ne m'en saurois defendre; j'ai transgressé la Loi de mon Dieu en une infinité de manieres, & je ne le saurois méconnoître. Mais JESUS est mon Redempteur, & il a satisfait pour moi. Mes pechez sont des crimes abolis; ce sont des fautes expiées, ce sont des dettes acquitées par le paiement de mon pleige. O Satan donc où est ta victoire? ô peché où est ton aiguillon? ô conscience où sont tes reproches? ô Loi où sont tes condamnations & tes foudres? Graces à Dieu qui m'a pleinement racheté

par

par JESUS-CHRIST mon Sauveur. C'est l'assurance que Dieu nous donne d'une façon particuliere dans ce saint & salutaire Sacrement, où il nous appelle. Car il nous scéle cette bienheureuse Redemtion, que son Fils nous a obtenuë; il nous y represente sensiblement cette mort precieuse qui l'a procurée, ce sang divin qui en a été le prix, & c'est un vrai tresor d'indulgence ouvert à tous les pecheurs repentans, pour y trouver cette remission, qui en est le fruit. Venez y donc, ames Chretiennes, avec les sentimens d'une foi sincere, d'une vraie repentance, & d'un saint amendement. Et ce même sang qui fut versé en la croix pour la Redemtion du monde, vous sera infailliblement apliqué pour le salut particulier de chacun de vous. La remission de vos fautes vous y sera accordée. La paix de Dieu y sera repanduë dans vos consciences. L'Esprit de consolation & de grace vous sera abondamment communiqué, & l'assurance de vôtre reconciliation avec Dieu y fera une si douce effusion de joye dans vos cœurs, qu'au partir de cette table sacrée vous direz en vous-mêmes dans un saint ravissement: Mon ame, retourne dans ton repos, car l'Eternel t'a fait du bien. Dieu nous en fasse la grace. Et à lui, Pere, Fils & Saint Esprit, un seul Dieu en trois personnes benites, soit honneur & gloire aux siècles des siècles. AMEN.

LE